Première annonce du **Congrès biennal** de l'AETC du **1er au 4 septembre 2027**
à la Luxembourg School of Religion & Society

À QUI FAIRE CONFIANCE – OU NON ?
CHERCHER DES REPONSES THÉOLOGIQUES AVEC DES MÉTHODES TRANSDISCIPLINAIRES

Le Congrès de l'AETC poursuit en 2027 un double but : il cherche à promouvoir **l'étude proprement théologique de la confiance** et à voir comment aborder à partir de cette compréhension de la confiance **la question pratique de savoir à qui faire confiance (à nouveau) ou non**. Comment la posture théologique change-t-elle – ou non – la réponse ?

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une praxis théologique renouvelée à travers le motu proprio « Ad theologiam promovendam », étudié lors du Congrès de 2025 à Dublin, qui reprend les grands axes du préambule de la constitution apostolique « Veritatis gaudium » Le pape Léon XIV a confirmé cette orientation dans son allocution du 13 septembre 2025, soulignant l'aspect sapientiel de la théologie. Remarquons que la « transdisciplinarité » ne se limite point à l'intégration intellectuelle de l'apport de différentes disciplines voire d'autres formes du savoir, mais qu'elle requiert « la réunion et la fermentation de tous les savoirs dans l'espace de Lumière et de Vie offert par la Sagesse qui émane de la Révélation de Dieu »[1], donc une démarche proprement spirituelle pour arriver à un résultat théologique..

À qui faire confiance ou non, une question complexe…

La confiance est un mot familier. L'expérience montre qu'elle est une dimension fondamentale de l'existence humaine. Nous faisons confiance, nous perdons confiance, nous cherchons à la gagner ou à la regagner. Elle façonne nos relations avec les autres, qu'il s'agisse de la famille, des amis ou de nos collègues, mais aussi nos rapports aux institutions politiques, universitaires ou religieuses. Nous accordons également notre confiance à des systèmes, à des organisations et à des technologies qui structurent notre quotidien. Certains ont davantage confiance en eux-mêmes que d'autres. La confiance imprègne enfin la relation à Dieu. Les chrétiens prient ainsi avec le peuple d'Israël : « La joie de notre cœur vient de lui, notre confiance est dans son nom très saint » (Ps 33,21). Lorsqu'elle vient à manquer, les relations se fragilisent, voire deviennent impossibles. D'aucuns évoquent une « crise de la confiance » : est-ce exagéré ou une réalité ? Que peut-on faire pour restaurer la confiance ? Mais en qui ? Et à qui vaut-il mieux ne pas faire confiance ?

Pour répondre à ces questions, il importe de comprendre d'abord ce qu'elle est, comment elle naît, meurt et réapparaît – peut-être. Quels en sont donc les éléments constitutifs ? Comment la définir ? Qu'est-ce qui distingue la confiance de la foi ? Puis, comment la classer ? Serait-elle une faculté, et si oui, est-elle innée ou acquise ? Peut-on même la considérer comme une vertu ? Ou n'est-elle qu'une attitude, simple produit de facteurs psychologiques, sociaux, économiques, culturels ou religieux ?

Qu'apporte une étude proprement théologique qui met en valeur les dynamiques propres attachées à la foi dans le Dieu Trinité telles qu'elles apparaissent non seulement dans les Écritures mais encore dans les témoignages de la Tradition, dans les célébrations liturgiques et plus particulièrement dans la vie des saints ? En quoi une telle étude change-t-elle non seulement la compréhension de la confiance mais présente-t-elle d'autres moyens pour la

[1] François, Constitution apostolique « Veritatis gaudium », Préambule, 4c.

préserver ou la rétablir ? À quels imaginaires sociaux et spécifiquement religieux fait-elle référence ? Qu'exclue-t-elle ?

Une autre question est celle de l'objet de la confiance. Comprendre ce qu'est la confiance ne suffit pas à déterminer qui ou quoi est digne de confiance. La confiance ne touche pas seulement les personnes ; elle inclut les institutions ou encore différentes productions de l'esprit humain, les arts, les techniques et technologies et, bien sûr, l'intelligence artificielle avec tout ce qui la sous-tend et les acteurs qui la conçoivent et la déploient. Elle joue également dans le domaine politique et en religion. Face aux mouvements politiques ou religieux radicaux, aux populismes, toutes ces questions sont particulièrement pressantes. Par ailleurs, qu'est-ce qu'une saine méfiance ? N'est-elle pas tout aussi nécessaire que la confiance ?

Ces questions font l'objet de nombreuses études depuis plusieurs décennies. Dès les années 1960, certains psychologues explorent la confiance interpersonnelle[2] ; dans les années 1980, la sociologie accorde une attention croissante à la confiance impersonnelle et institutionnelle[3] ; à partir des années 1990, les sciences de gestion investissent à leur tour ce champ de recherche[4]. Entre-temps, les *trust studies* se sont constituées en un domaine interdisciplinaire, avec une approche centrée sur le Nord global. Fondé en 2011, le *Journal of Trust Research*[5] constitue la revue de référence tandis que FINT, le First international Network on Trust[6], rassemble les chercheurs. On peut se poser la question de savoir quel rôle joue quel type de philosophie[7] dans un domaine dominé par l'économie, la finance etc. On constate néanmoins que la théologie[8] est largement absente des discussions à ce niveau. Comment ouvrirait-elle ou transformerait-t-elle le regard ? Comment permettrait-elle de discuter aussi les stratégies commerciales ou managériales pour « créer de la confiance » ?

Trust & Society – The Global Network on Trust[9], projet de la Luxembourg School of Religion & Society, se développe pour élargir le domaine de recherche au Sud global et accorder toute son importance à une philosophie qui appréhende l'expérience humaine comme un tout[10] et à une réflexion proprement théologique. Au cours de l'année académique 2026-2027 il présentera plusieurs supports à la préparation du Congrès de 2027, notamment des publications et conférences. Tous ceux qui travaillent sur la confiance sont invités à s'inscrire également au réseau (office@trustandsociety.net).

[2] L'article de J. B. Rotter, « A new scale for the measurement of interpersonal trust », *Journal of Personnality* 35, 1967, 651-665 est considéré comme publication majeure marquant l'intérêt pour la confiance dans les recherches.

[3] Voir N. Luhmann, *La confiance : un mécanisme de réduction de la complexité sociale*, trad. de l'allemand par S. Bouchard, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2006, mais aussi S. Shapiro, « The Social Control of Impersonal Trust », *American Journal of Sociology* 93/3, 1987.

[4] Voir notamment l'article de R. Mayer, J. Davis J., D. Schoorman, « An Integrative Model of Organizational Trust », *Academy of Management Review* 20/3, 1995, 709-734.

[5] https://www.tandfonline.com/journals/rjtr20 (20.07.2026).

[6] https://fintweb.org (20.07.2026).

[7] En philosophie, voir J. Simon, *The Routledge Handbook of Trust and Philosophy*, New York – Londres, Routledge, coll. « Routledge Handbooks in Philosophy », 2020 ; M. Hartmann, *Die Praxis des Vertrauens*, Berlin, Suhrkamp, coll. « suhrkamp taschenbuch wissenschaft » 1994, 3e éd., 2022 ; M. Hunyadi, *Au début est la confiance*, Paris, Au bord de l'eau, coll. « La pensée élargie », 2020 et les autres publications de l'auteur.

[8] Signalons les publications tirées d'un projet de recherche mené à l'université de Zurich par Ingolf U. Dalferth (protestant) et S. Peng-Keller (catholique), notamment I. U. Dalferth, S. Peng-Keller (dir.), *Gottvertrauen. Die ökumenische Diskussion um die fiducia*, Fribourg e. Br., Herder, coll. « Quaestiones disputatae » 250, 2012 ; id. (dir.), *Kommunikation des Vertrauens*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, 2012 ; id. (dir.), *Grundvertrauen. Hermeneutik eines Grenzphänomens*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, 2013, ainsi que la thèse issue de ce projet de recherche, A. Lassak, *Grundloses Vertrauen. Eine theologische Studie zum Verhältnis von Grund- und Gottvertrauen*, Tübingen, Mohr Siebeck, coll. « Religion in Philosophy and Theology », 2015.

[9] https://www.trustandsociety.net/home (20.07.2026).

[10] M. Hunyadi, *Faire confiance à la confiance*, Érès, Toulouse, 2023, Kindle Edition, 119.

L'orientation du Congrès

L'organisation du Congrès de 2027 part du principe que le travail universitaire ne peut se limiter à la publication d'ouvrages et d'articles. Une question comme celle de savoir à qui faire confiance ou non touche au tissu vivant de nos familles, sociétés, communautés religieuses, nations et de l'Église. C'est pourquoi ce colloque se veut **plus qu'un simple événement universitaire classique**. Il vise à contribuer à **un effort de réflexion collective** et, à partir de là, à susciter **un élan capable de faire en sorte qu'une réflexion de fond ait un impact réel** et ne se limite point à un simple geste symbolique. Il cherche donc aussi à proposer des réponses pour savoir quelles mesures concrètes mettre en œuvre ou non dans le cadre d'un manque ou d'une crise de confiance.

Le Congrès aborde la thématique de la confiance sous **trois aspects bien spécifiques** répondant à sa vocation à la fois théorique et pratique suivant les recommandations du motu proprio « Ad theologiam promovendam ».

1) D'abord, il désire **développer une approche proprement théologique**, solidement ancrée dans l'étude des sources bibliques comme de celles de la Tradition, dans une résolument transdisciplinaire.
2) Ensuite le champ d'investigation est lié à la **question pratique de savoir à qui ou quoi faire confianc**e (évtl. à nouveau) ou non. Cette orientation pratique doit se confronter à différentes initiatives développées pour « (re)construire la confiance ». Ceci ouvre un champ de recherche et de discussion ouvert non seulement aux autres disciplines mais aussi à différentes autres professions comme des consultants, des coachs, des analystes de la confiance… Comment relire de nombreuses recherches ainsi que les initiatives proposées quand on tient compte d'une approche proprement théologique ?
3) Enfin, pour répondre aussi à l'appel de pratiquer une théologie contextualisée, il encourage **la présentation de différents types de productions** qui ne s'adressent pas seulement à un auditoire d'universitaires, voire de théologiens mais auront leur *Sitz im Leben* dans différents milieux ou secteurs sociaux comme une entreprise, un hôpital, une association de bienfaisance ou une chambre de commerce, pour ne citer que ces exemples. Comment élaborer, la main dans la main avec les personnes concernées, par exemple un cours dans une faculté non théologique, une série de MOOC pour un public non chrétien ou professionnel, un fil de publications sur des réseaux sociaux, une pièce de théâtre, une formation en milieu professionnel pour ne citer que ces exemples, accompagnés toujours d'un ancrage et d'une réflexion théologiques et scientifiques ?

Cette démarche permet, d'une part, de mettre en évidence comment les théologiens de différentes spécialisations (théologie biblique, historique, systématique et pratique, ainsi que droit canonique) peuvent comprendre la dynamique de la confiance et de la méfiance et comment ils peuvent contribuer aux « études sur la confiance » de façon originelle.

D'autre part, elle **exige une métaréflexion sur l'acte théologique** ou celui du théologiser en dialogue dans des relations spécifiques.

Lors du Congrès, il est prévu de visiter des institutions européennes, voire d'y organiser des séances de travail.

Format du Congrès

Le Congrès de l'AETC 2027 offrira naturellement l'occasion d'entendre des conférenciers de premier plan ainsi que les communications des membres. Dans l'esprit de ce qui précède, il entend toutefois mettre un accent particulier sur la métaréflexion relative aux dimensions heuristiques, épistémiques et relationnelles de la recherche ainsi que de la préparation des communications.

Les organisateurs invitent d'ores et déjà les membres de l'AETC, les chercheurs intéressés, mais aussi les praticiens, les départements, les instituts, les facultés et les universités à s'engager, de manière critique, dans une démarche de recherche à la fois théologique et transdisciplinaire.

Les propositions suivantes n'ont pas vocation à être exhaustives. Elles cherchent avant tout à stimuler une créativité enracinée dans la recherche et accompagnée d'une métaréflexion sur les dimensions heuristiques, épistémiques et relationnelles de la démarche adoptée. Elles **n'excluent évidemment pas la présentation de travaux plus classiques**.

1) **Une recherche individuelle ouverte à la transdisciplinarité**. Un enseignant-chercheur pourrait aborder la thématique du Congrès à partir de sa propre discipline tout en intégrant les apports d'autres champs du savoir. Il ne s'agirait pas seulement de lire les travaux de collègues non théologiens, mais d'entrer avec eux dans un véritable dialogue, qui conduirait chacun à rendre sa pensée accessible aux autres disciplines.
 À titre d'exemple, un bibliste pourrait travailler avec un sociologue et un spécialiste de littérature. Ensemble, ils discuteraient des hypothèses, confronteraient leurs approches et intégreraient les remarques formulées au cours de leurs échanges. Le chercheur choisirait ensuite la forme la plus appropriée pour valoriser son travail (article scientifique, plan de cours, MOOC, série de vidéos destinées au grand public, etc.). La communication présentée au Congrès comporterait également une métaréflexion sur cette démarche de recherche et de dialogue.
2) **Une recherche collaborative entre chercheurs et praticiens**. Plusieurs enseignants-chercheurs de disciplines différentes pourraient élaborer ensemble une recherche, en y associant, le cas échéant, des praticiens.
 Ainsi, un spécialiste de la doctrine sociale de l'Église pourrait constituer une équipe réunissant un bibliste, un économiste, un psychologue et un directeur de banque afin de construire conjointement une problématique de recherche et de déterminer la forme de la production finale (article scientifique, programme de formation en entreprise, MOOC, etc.). Chacun développerait ensuite sa contribution dans son domaine de compétence — ce qui pourrait également donner lieu à des publications disciplinaires — tout en confrontant régulièrement ses résultats à ceux des autres membres du groupe. La production finale porterait ainsi la marque d'une véritable collaboration transdisciplinaire. Sa présentation au Congrès intégrerait une réflexion sur le processus de recherche lui-même et pourrait prendre la forme d'une communication à plusieurs voix ou d'un panel.
3) **Une recherche intégrée à l'enseignement**. Le thème du Congrès pourrait également devenir le cadre d'un séminaire ou d'un groupe de travail animé par un ou plusieurs enseignants, éventuellement en *co-teaching*, avec la participation de doctorants, d'autres chercheurs ou de praticiens invités.
 Plusieurs formes de production seraient alors envisageables. Les participants pourraient, par exemple, rédiger un article répondant à la question du Congrès tout en proposant une réflexion sur leur expérience pédagogique et sur la démarche de recherche mise en œuvre. Cette production pourrait être discutée lors d'une communication ou d'une table ronde réunissant des collègues qui en auraient pris connaissance au préalable.
 Une autre possibilité consisterait à constituer des groupes d'étudiants issus de différentes disciplines afin qu'ils élaborent ensemble une production transdisciplinaire. Celle-ci pourrait revêtir des formes diverses (travail académique, ressource pédagogique, production numérique, etc.) et serait accompagnée d'une réflexion sur les dimensions cognitives, pédagogiques et méthodologiques de la démarche. Les étudiants pourraient présenter leurs résultats dans le cadre d'une table ronde au Congrès.

4) **Une initiative portée par des doctorants**. Enfin, un doctorant ou un enseignant-chercheur pourrait prendre l'initiative de constituer un groupe de doctorants provenant de différentes facultés, auquel pourraient également être associés des praticiens. Ce groupe élaborerait ensemble une contribution destinée au Congrès, sous la forme soit d'une communication scientifique classique, soit d'une production destinée à un public plus large. Quelle que soit la forme retenue, la présentation serait accompagnée d'une métaréflexion sur la manière dont la collaboration transdisciplinaire a contribué à la construction de la recherche.

Résultats escomptés

- Contribuer en tant que théologiens aux recherches sur la confiance
- Savoir mieux faire face à des « crises de la confiance »
- Mieux comprendre ce qui caractérise l'être humain
- Développer et cultiver des liens entre les chercheurs
- Une publication collective des résultats du Congrès
- D'autres productions développées par les participants
- Mieux faire connaître et faire croître le réseau Trust & Society

Activités prévues en amont du Congrès

Au cours de l'année académique 2026-2027, Trust & Society – The Global Network on Trust @ LSRS proposera plusieurs occasions, en amont de la conférence, d'échanger et de réfléchir aux défis, aux méthodes, aux projets en cours et à la littérature consacrés à la recherche transdisciplinaire sur la confiance, en ligne comme en présentiel.

Parmi les initiatives déjà prévues :

- La publication d'un article présentant un « laboratoire » de travail sur l'Église et la confiance
- La publication d'un recueil d'articles théologiques sur la confiance
- L'organisation du colloque international « Trust & Society », à l'Université catholique d'Afrique centrale, à Yaoundé, du 25 au 27 novembre 2026 ;
- Une série de conférences consacrées à la confiance
- Un site dédié au Congrès : https://www.lsrs.lu/events/ESCT2027.

À partir de la rentrée académique, les personnes dont la proposition de communication au Congrès 2027 a été acceptée, pourront, si elles le désirent publier le titre et une brève présentation de leur projet sur le site du Congrès créé sur. Cette initiative permettra aux chercheurs d'identifier les travaux en cours, de prendre contact en amont de la rencontre afin d'échanger sur leurs recherches et, ainsi, de favoriser les collaborations tout en renforçant l'intérêt scientifique du Congrès.

Appel à communications

Les candidats sont invités à soumettre une première version de leur communication, d'une longueur de 2 500 à 3 500 caractères, espaces et références bibliographiques compris. Ce texte devra porter précisément sur le thème du congrès, énoncer la question centrale ou la thèse défendue, préciser son ancrage théologique et sa démarche méthodologique, et indiquer les sources pertinentes. Veuillez également mentionner vos nom et prénom, votre affiliation universitaire ou professionnelle, le titre proposé de la communication ainsi qu'une brève notice biographique (300 caractères au maximum).

Date limite : 30 mars 2027 | Envoi des propositions : 2027@lsrs.lu

Organisation

Responsable de l'organisation du congrès :
Mgr Prof. Dr Dr Jean Ehret
Directeur de la LSRS
Vice-Président de l'AETC
Contact : jean.ehret@lsrs.lu